



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Allocation - Part S - FR0010190322

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds, de classification « Diversifié », est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 2 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Euribor capitalisé 1 mois + 3.50%.

Indicateur de référence : Euribor capitalisé 1 mois

LFP Allocation vise une performance à long terme par une allocation discrétionnaire entre différentes classes d'actifs (actions, taux, devises) et zones géographiques (principalement pays de l'OCDE et jusqu'à 20% maximum hors OCDE, certains pays hors OCDE pouvant être qualifiés d'émergents).

La stratégie du fonds repose sur une gestion de type « Allocation tactique » et se traduit, sur les différentes classes d'actifs et zones géographiques précitées par i) des positions acheteuses et/ou vendeuses sur les marchés sous-jacents, ii) des positions acheteuses et/ou vendeuses sur la volatilité des marchés sous-jacents et iii) des positions d'arbitrages entre les différents marchés et types de sous-jacents. Afin d'assurer l'objectif de gestion, des fourchettes d'expositions et de sensibilité aux différents marchés ont été prédéterminées et mises en œuvre. Les fourchettes d'exposition ont été calculées afin de respecter la contrainte de volatilité de 10% maximum dans des conditions normales de marché.

Les stratégies d'investissement seront majoritairement de nature « top/down » issues des analyses macro-économiques de la société de gestion :

Actions : stratégie à biais opportuniste avec une exposition nette du fonds aux marchés actions comprise entre -60% et + 60%. Les investissements se font uniquement via des produits dérivés simples.

Produits de taux : fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre -10 et +10. Les investissements se feront via des instruments dérivés simples, des titres de créances « investment grade » (signatures des émetteurs supérieures ou égales à BBB- Standard & Poors ou Baa3 Moody's) jusqu'à 100% de l'actif net ; l'investissement dans des signatures inférieures est limité à 10% maximum de l'actif net en fonction des opportunités de marché.

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète le risque des marchés de taux, devises et actions, dont ceux de pays hors OCDE (20% maximum), sur lesquels le fonds investit ainsi que le risque lié à la gestion discrétionnaire. Il intègre le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Crédit : utilisation de Credit Default Swaps (CDS) sur indices basés sur du crédit "Investment grade" ou à caractère dit spéculatif, sur les marchés Europe, Etats-Unis, Japon, sans contrainte de maturité.

Devises : le fonds pourra prendre des positions directionnelles et de valeur relative majoritairement sur les devises suivantes : USD (Etats-Unis), EUR (Pays de la zone euro), JPY (Japon), GBP (Grande Bretagne), AUD (Australie), CHF (Suisse), CAD (Canada). L'exposition du fonds aux devises pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du fonds.

Volatilité : l'exposition à la volatilité ne pourra pas excéder 5% de l'enveloppe de risque maximal du fonds.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger et/ou d'OPC respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier et peut procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré : contrats à terme (futures), options, CDS, swaps sur les principaux indices de marchés actions, de taux et de devises. Chaque instrument dérivé répond à une stratégie précise de couverture, d'arbitrage ou d'exposition visant à (i) assurer la couverture générale du portefeuille ou de certaines classes d'actifs détenues en portefeuille aux risques de marché action, taux ou change, (ii) reconstituer de façon synthétique des actifs particuliers ou (iii) augmenter l'exposition du fonds au risque de marché en vue de réaliser l'objectif de gestion.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 2 ans

Modalités de rachat : Quotidien – Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la valeur liquidative de J calculée en J+1, avec règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures et/ou les instruments dérivés.

Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,70 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/12/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,00 % (**) par rapport à Euribor capitalisé 1 mois + 3.50%

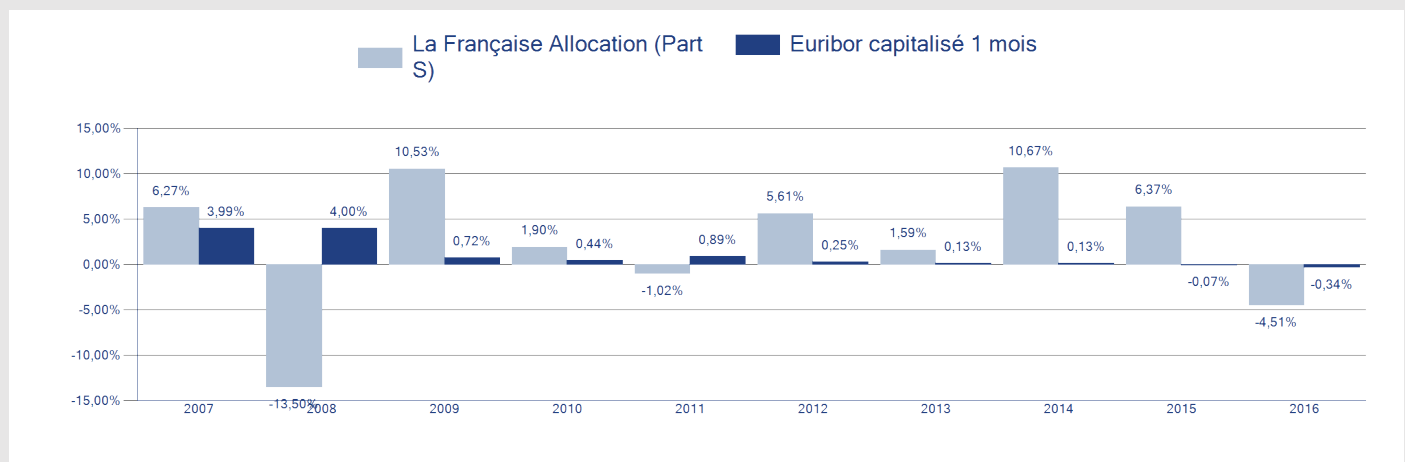
(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/12/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : A partir du 20/7/2012 : 20%TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice Euribor capitalisé 1 mois + 3.50% (au lieu de Eonia capitalisé majoré de 2.50%). Ces frais de gestion variables sont plafonnés à 2% TTC de l'actif net à partir du 1/1/2016

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



A partir du 20/07/2012, indice de référence : Euribor capitalisé 1 mois au lieu de Eonia capitalisé

FCP créé le : 31/07/2003

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts S, I, R, F : disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : I, R, F

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://figrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2017